
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 21 décembre 2011 à 8 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Louis Roquet, Directeur général
Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE11 2128

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du mercredi 21 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE11 2129

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE11 2130

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 21 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE11 2131

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE11 2132

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 30 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE11 2133

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 30 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE11 2134

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la fabrication et l'installation des éléments d'interprétation de l'Arboretum du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1113046002

CE11 2135

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réfection des toitures des ateliers municipaux Viau et pour des travaux connexes.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1111029003

CE11 2136

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la construction d'une chambre de vanne dans la rue Basin, d'une chambre de mesure de débit dans le parc 4 Sud, à la limite de la rue Basin, et d'une portion de la conduite d'aqueduc de 600 mm reliant les deux chambres, dans le cadre du projet Les Bassins du Nouveau Havre.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1114175002

CE11 2137

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la mise en place de blocs dissipateurs et des travaux de restauration dans la structure de transition de l'émissaire LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1113334046

CE11 2138

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement de deux appels d'offres publics pour la mise à niveau et le démantèlement d'équipements de distribution électrique des postes de pompage de la Station d'épuration des eaux usées de l'île Notre-Dame et du bassin des régates.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1113334060

CE11 2139

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le renouvellement des équipements d'éclairage du plan lumière de la place d'Armes, selon l'axe formé par la basilique Notre-Dame et la Banque de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1111246014

CE11 2140

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public relatif à l'octroi de deux contrats pour la réalisation des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage dans différents arrondissements.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1113228006

CE11 2141

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Direction des travaux publics du Service du développement et des opérations à lancer tous les appels d'offres requis pour la réalisation du programme de réfection routière du réseau artériel pour l'année 2012 ;
- 2- d'autoriser la Direction des transports du Service du développement et des opérations à sélectionner, ajouter ou modifier des tronçons de rues, en fonction des contraintes budgétaires, administratives ou techniques.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1112088005

CE11 2142

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente cadre d'une durée de 36 mois pour des travaux de forages et d'essais spéciaux sur demande ;
- 2- d'accorder à Groupe ABS inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11725 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services requérants et des arrondissements et ce, au fur et à mesure des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1113855023

CE11 2143

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Nissan Gabriel pour la fourniture d'un véhicule de marque Nissan 2011, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 22 978,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de sollicitation joints au rapport du Directeur ;
2. d'autoriser le paiement de la TVQ applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg, à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), au montant de 1 798,83 \$;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1114472020

CE11 2144

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Fortier Auto (Montréal) ltée pour la fourniture d'un véhicule de marque Ford 2011, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 24 898,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de sollicitation joints au rapport du Directeur ;
2. d'autoriser le paiement de la TVQ applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg, à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), au montant de 1 949,20\$;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1114472024

CE11 2145

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 24 mois à compter du 1^{er} janvier 2012, pour la fourniture sur demande de services d'analyses d'échantillons d'eau potable, souterraine et de lixiviation ;
- 2- d'accorder à Exova Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11825 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services concernés, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1114119008

CE11 2146

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre exclusive d'une durée de 12 mois pour la fabrication de neige artificielle et l'entretien de la butte de glissade située près du lac aux Castor au parc du Mont-Royal ;
- 2- d'accorder à Innovation Snö inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11744 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer les dépenses de consommation à même le budget de la Direction des grands parcs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1111235001

CE11 2147

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 364 298,36 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de chaussée mixte en chaussée flexible dans le boulevard Maurice-Duplessis (côté nord), de l'avenue Clément-Ader à la 27^e avenue, comprenant tous les frais incidents, incluant les services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux et expertises, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Construction DJL Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 338 298,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1219 ;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1110266041

CE11 2148

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder à Mécanique CNC (2002) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux mécaniques en régie contrôlée sur les équipements de la Direction de l'épuration des eaux usées, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 1 030 595,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2055-AE ;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1113334059

CE11 2149

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser la réception de la somme de 70 000 \$ de la part de Patinage de vitesse Canada pour l'utilisation des installations, du matériel et des services de l'aréna Maurice-Richard durant l'année 2011 ;

2- d'approuver le projet de convention à intervenir avec cet organisme afin d'assurer le maintien des équipes canadiennes de patinage de vitesse courte piste à l'aréna Maurice-Richard pour toute l'année 2011 ;

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1111278001

CE11 2150

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 31 149,30 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2011, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de

l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal (Ville-MESS – 2009 - 2011) :

Organisme	Projet	Montant
Action Jeunesse de l'Ouest-de-Île (AJOI)	Travail de milieu / de rue DDO	21 505 \$
Centre Famille & Ressource A.D.D.	Social / Study Skills	9 644,30 \$

- 2- d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1115066005

CE11 2151

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Mme Rana Khattar et M. Mounir Zakhour un terrain situé à l'angle sud-ouest de l'avenue Jean-Bourdon et de la rue Jasmin, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constitué du lot 2 377 173 du cadastre du Québec, d'une superficie de 84,4 m², pour un montant de 16 300 \$, plus les taxes, si applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1113496005

CE11 2152

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 5 500 \$ aux deux organismes ci-après désignés, pour l'année 2011, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la tenue d'activités favorisant les relations interculturelles et valorisant la diversité des expressions culturelles, à même le budget de fonctionnement de la Direction de la diversité sociale :

Organisme	Projet	Montant
Fondation LatinArte	Événement commémoratif et festif - La fête des Morts	3 000 \$
Solidarité SAWA	Leadership noir international	2 500 \$

- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1114251006

CE11 2153

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (A.Q.P.E.R.E.), pour l'année 2011, afin de réaliser le projet « Destination Nature », dans le cadre du Programme d'Intervention de Milieu Jeunesse (PIMJ) - édition 2011 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1111535009

CE11 2154

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à Office municipal d'habitation de Montréal, pour l'année 2011 - 2012, afin de réaliser trois projets, soit « *Femmes en action* », « *Café citoyen de la Petite-Bourgogne* » et « *En route* », visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des femmes immigrantes et des communautés culturelles, dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine 2008 – 2011 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1110744002

CE11 2155

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs afin de produire les outils de communication et de promotion pour la réalisation de la 21^e édition du Mois de l'histoire des Noirs, édition 2012 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;

- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1111375009

CE11 2156

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 32 775 \$ à Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc., pour l'année 2011, dans le cadre du programme de soutien des services aux personnes itinérantes ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1112586002

CE11 2157

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 300 000 \$ aux 10 organismes ci-après désignés, pour l'année 2011, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour des services d'accueil, de référence, d'accompagnement et de suivi destinés aux personnes sans abri, dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Le Groupe communautaire L'itinéraire	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal inc.	idem	30 000 \$
La Mission St-Michael	idem	30 000 \$
La Fondation du refuge pour femmes chez Doris inc.	idem	30 000 \$
Refuge des jeunes de Montréal	idem	30 000 \$
Dîners St-Louis*	idem	30 000 \$
La rue des Femmes de Montréal	idem	30 000 \$
En Marge 12 - 17	idem	30 000 \$
L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme inc.	idem	30 000 \$
Spectre de rue inc.	idem	30 000 \$

*Auparavant dénommé Dîners-Rencontres Saint-Louis-de-Gonzague

- 2- d'approuver les 10 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1112586003

CE11 2158

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder un soutien financier de 27 000 \$ non récurrent à Fusion Jeunesse, pour l'année 2011-2012, pour la réalisation et la coordination de stages universitaires contribuant à la lutte au décrochage scolaire par des projets reliés à l'entrepreneuriat dans des écoles défavorisées ;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1114504001

CE11 2159

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 558 232,50 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Louisbourg SBC, division Construction Louisbourg (CG11 0209) pour les travaux de renouvellement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout secondaires, majorant ainsi le montant total du contrat de 9 665 271,69 \$ à 10 223 504,19 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 227 850 \$, taxes incluses, pour les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif, dans le cadre du contrat précité ;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1113484007

CE11 2160

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire relatifs au projet d'Éco-campus Hubert Reeves du Technoparc Montréal, Campus Saint-Laurent, et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1113235008

CE11 2161

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à signer le projet de convention par lequel la Société loue au Musée David M. Stewart, pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2011, un emplacement situé au 20, chemin du Tour-de-l'Isle, connu comme étant le Fort de l'île Sainte-Hélène, moyennant un loyer annuel de 1 \$, et autres clauses et conditions stipulées au projet de bail joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1110369001

CE11 2162

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le don d'une plaque commémorant le 400^e anniversaire de naissance de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, à sa ville d'origine, Neuville-sur-Vanne, en France.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1110083012

CE11 2163

Il est

RÉSOLU :

1- de radier des livres de la Ville la somme de 196 084,95 \$ en capital, en plus des intérêts, et tout solde dû relié aux comptes de taxes foncières à recevoir irrécouvrables décrits sur la liste jointe au rapport du directeur principal et trésorier ;

2- d'imputer cette radiation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 CTC1114164003

CE11 2164

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le virement budgétaire de 3 697 100 \$ au programme triennal d'immobilisations 2011 du Service de sécurité incendie en provenance du projet 71080 – Programme de remplacement de véhicules vers les projets :
 - 62470 Programme de protection des casernes et des bâtiments administratifs
 - 90059 Construction de la caserne 59 située à Pierrefonds-Roxboro – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 12032 Construction de la caserne 32 à Rivières-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 2- d'effectuer le virement budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1114476002

CE11 2165

Vu la résolution CA11 12328 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 6 décembre 2011 ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Madame Andrée Hénault, conseillère de ville et Monsieur Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, à titre de membres du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, pour la période du 3 février 2012 au 2 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1111597039

CE11 2166

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le directeur de la direction de l'approvisionnement, à demander une autorisation à la Régie du bâtiment du Québec afin de poursuivre l'exécution des contrats énumérés à l'annexe 2 du sommaire décisionnel, pour des motifs d'intérêt public, de sécurité ou le maintien de garantie ;
- 2- de ne pas demander l'autorisation à la Régie du bâtiment du Québec de poursuivre l'exécution des contrats énumérés à l'annexe 3 du sommaire décisionnel ;
- 3- d'autoriser le directeur de la direction de l'approvisionnement, à demander une autorisation à la Régie du bâtiment du Québec de poursuivre l'exécution de tout autre contrat, conformément à l'article 65.2.1 de la Loi sur le bâtiment, pour l'un ou l'autre des trois motifs décrits à la rubrique Description du présent dossier et ce, jusqu'au 11 janvier 2012 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1111068001

CE11 2167

Vu la résolution CA11 170457 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en date du 5 décembre 2011 ;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection requise par l'article 32.2 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* en vue du branchement aux réseaux municipaux d'un réseau privé d'un égout combiné et d'un aqueduc sur une partie du lot 4720 pour desservir le Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM).

Adopté à l'unanimité.

40.001 1110360003

CE11 2168

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation des pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1114915006

Règlement RCE 11-014

CE11 2169

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 050 000 \$ pour la réalisation de travaux municipaux requis dans le cadre du projet Éco-campus Hubert Reeves du Technoparc Montréal, Campus Saint-Laurent », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1113235001

CE11 2170

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement relatif au parc-nature des Sources » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1114240003

CE11 2171

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Rachel Laperrière à titre de directrice générale par intérim à compter du 5 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1110395011

Levée de la séance à 11 h 50

70.001

Les résolutions CE11 2128 à CE11 2171 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville